



Schweizerische Berufsberatung-Konferenz
Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
Conferenza svizzera degli uffici della formazione professionale

Eine Fachkonferenz der EDK | Une conférence spécialisée de la CDIP |
Una conferenza specializzata della CDPE

Simplifier les procédures de qualification? Point de vue de la CSFP



Christophe Nydegger | Président CSFP

Journée Spéciale | Tolochenaz | 4 avril 2019

Plan

- **Quelques chiffres**
- **Evolution positive**
- **Evolution et quelques inquiétudes**
- **Quelques exemples**
- **CSFO, back office des cantons**
- **Remarques finales**

Quelques chiffres

- **On connaît le nombre d'apprenti-e-s au niveau national, le nombre de CFC (> 62'000) et d'attestation (6'200) par année**
- **Pas de chiffres consolidés sur le nombre de chefs experts ou d'experts au niveau Suisse (CSFP, OFS, ...)**
- **Une indication: on recense 400 chefs experts commerce + commerce de détail**
- **Défraiement variable des experts selon les cantons (+/- de CHF 35.- à > CHF 55.-)**

Cadre juridique

Fixé par la LFPr et l'OFPr

- Tâche commune des partenaires (confédération, OrTras et cantons)
- + les ordonnances de formation et les plans de formation
- **Rôle limité des cantons:**
 - ils veillent, surveillent et garantissent que les PQ aient lieu
 - délivrent les attestations et les CFC
 - **et payent.....!**

Evolution positive

- **Le système s'est perfectionné**
 - Répartition équitable des compétences entre les partenaires
 - Charte de critère qualité
 - Développement et reconnaissance de l'AFP
 - Extension des maturités professionnelles
 - Perméabilité du système
 - Financement des examens professionnels supérieurs

→ Un plus grand attrait pour la formation professionnelle initiale

Quelques inquiétudes (I)

- Le système s'est perfectionné → **complexifié**
- Approche centraliste en matière de législation → **un poids plus important des grandes OrTra dans les réformes (la SEC par exemple)**
- Projet de simplification lancé par le SEFRI n'a pas donné de **résultat important**
- **Augmentation des coûts** et des besoins de coordination entre les cantons

Position des cantons

- Nécessité de simplifier les procédures de qualification
 - moins de branches par profession !
 - Nécessité de toutes les parties des examens? -> une simplification est possible (connaissance professionnelle, pas de doublon)
- Répartition équitable → **responsabilité financière doit être repensée**
 - selon la vieille doxa «qui paye commande, qui commande paye»
 - «Optimisation de la Gouvernance» – Formation professionnelle 2030

Exemple: le nombre de branches commerce et commerce du détail

Situation actuelle

- 21 branches au niveau du commerce
- 28 branches au niveau commerce du détail

Conséquences

- Explosion des coûts pour les cours CIE et les PQ

Proposition des cantons

- Regroupement des branches (mais cela n'est pas de la compétence des cantons !)

Exemple 2 : transformation numérique

- **Initiatives des partenaires (OrTRa)**
 - ExpertAdmin (feuille de note électronique)
 - SWISSMEM : modèle pour la passation numérique ou analogue des examens
 - Etc.
- **Conséquences**
 - Implication des cantons «par la bande», notamment financière
- **Recommandation**
 - **Une approche concertée, nationale**

Exemple 3: la coordination intercantonale

- **Travail des commissions: approche pragmatique**
 - Au niveau national : commission PQ (S. Ruchti SO, président, L. Arlettaz VD, G. Miserez GE, P. Zollet FR)
 - Au niveau romand : la SCOP (G. Miserez, président)
 - Régler toutes les problèmes pratiques (sauf un: impossibilité de fixer une date commune pour les examens)
 - Mandater et assurer le suivi qualité du CSFO

CSFO : back office des cantons

Professions coordonnées

Sur la base d'un accord avec les OrTra et cela concerne, selon les cas,

- Les connaissances professionnelles
- Les travaux pratiques
- Le calcul professionnel

Les Ortra sont défrayés selon un système standart

	2009	2015/2016	2016/2107	2018/2019
Nombre de professions	57	94	104	106
National	18	73	83	85
régional	39	21	21	21

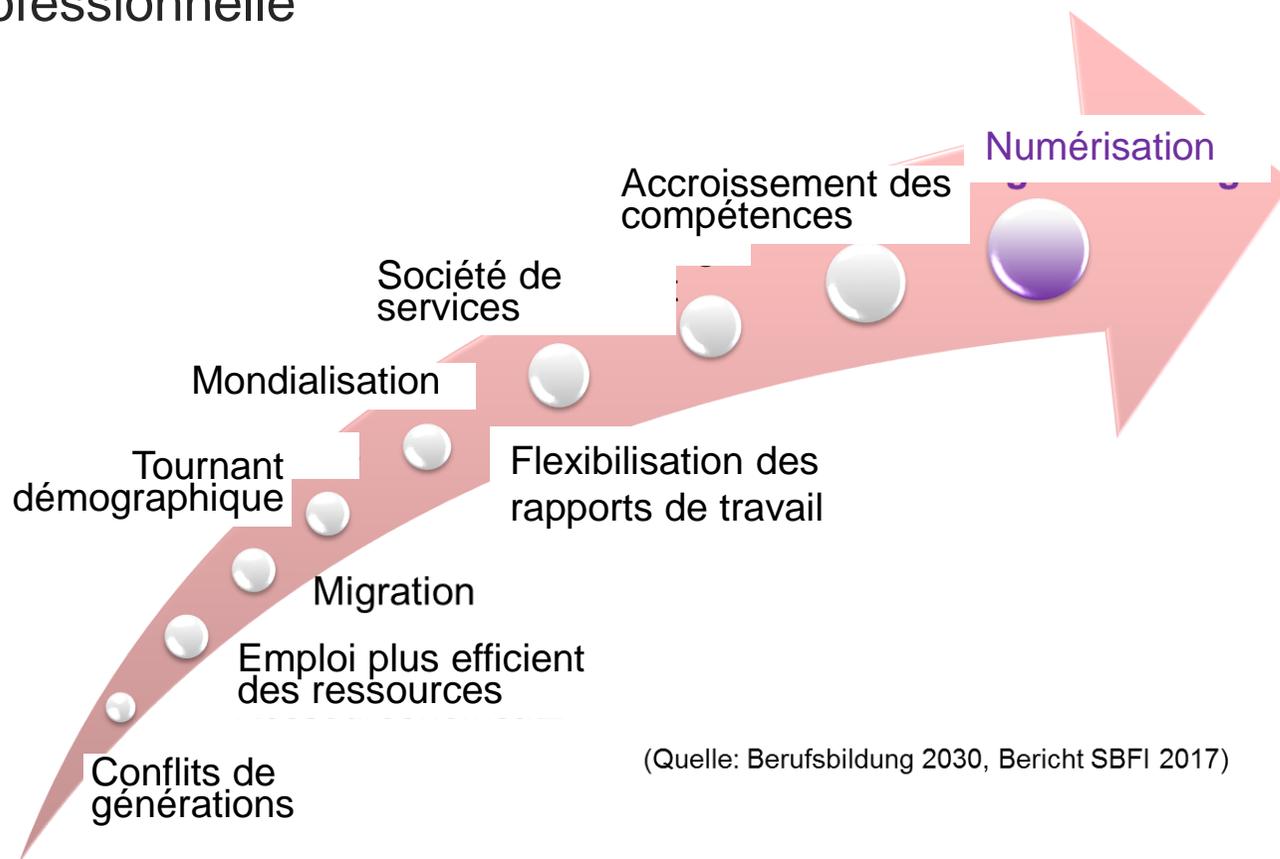
BDEF A2: saisie centralisée des notes d'expérience et d'examen pour le commerce et le commerce du détail.

Remarques finales (I)

- **Les procédures de qualifications sont la clé de voûte de la formation professionnelle initiale**
 - Intégration dans le marché du travail
 - Possibilité de faire carrière du fait de la perméabilité du système
 - Contribution majeure à l'objectif politique du 95% de certification au secondaire II (en 2015: 90,9%)

Stratégie FP2030

Tendances de fond – implication sur la formation professionnelle



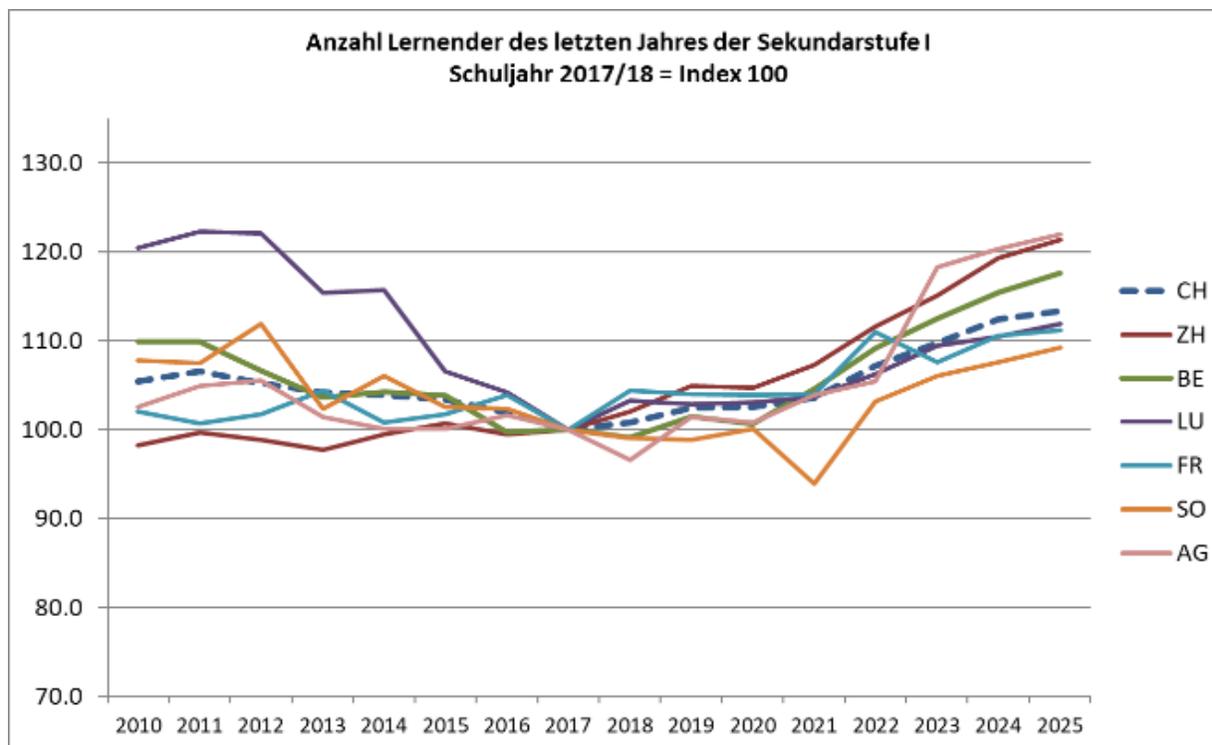
(Quelle: Berufsbildung 2030, Bericht SBFI 2017)

Le défi de la migration

	Total	Suisse-sse-s né-e-s en Suisse	Etranger/ères né-e-s en Suisse	Etranger/ères né-e-s à l'étranger
CH	90,9 %	94,0 %	86,2 %	72,5 %
LU	94,8 %	97,3 %	87,1 %	73,3 %
BE	94,2 %	96,5 %	84,1 %	75,6 %
SG	93,5 %	95,7 %	90,2 %	78,0 %
SO	92,7 %	95,1 %	87,5 %	73,0 %
FR	92,7 %	96,4 %	85,7 %	70,9 %
AG	91,5 %	93,6 %	87,4 %	78,8 %
ZH	90,8 %	93,6 %	84,5 %	75,2 %
TI	87,7 %	90,2 %	86,9 %	74,2 %
VD	84,8 %	90,0 %	81,7 %	68,7 %

Pourcentage de jeunes de 25 ans possédant un diplôme du degré secondaire II en 2015 rapporté au nombre total de jeunes de 25 ans (OFS 2018)

Le défi de l'évolution démographique



Source: Office fédéral de la statistique - OFS 2018

Remarques finales (II)

- **Nécessité de simplifier les procédures de qualifications**
 - Réduire les branches
 - Simplifier les examens en supprimant certaines parties
 - Numériser en partie les examens en tenant compte des possibilités des cantons
 - Réduire les coûts des cantons en repensant le modèle de financement
 - «Optimisation de la Gouvernance» – «Flux financiers» Formation professionnelle 2030

Merci pour votre attention

Questions ?

Remarques !